

## La sauvegarde du patrimoine artistique

→ du service de la recherche analytique l'aidera à choisir le solvant qui permettra de mieux nettoyer la toile. De même, l'analyse des résidus de corrosion ou de la patine à la surface d'un objet de métal permettra au restaurateur de choisir le traitement qui donnera les meilleurs résultats.

Le service spécialisé dans les traitements de restauration se livre à l'étude détaillée des agents qui menacent les matériaux dont l'objet est fait, bois, fer, papier ou cuir, et détermine le type de traitement auquel le restaurateur devra le soumettre. Actuellement, l'effort des spécialistes du service se porte en particulier sur la mise au point de méthodes nouvelles de traitement du bois immergé. Le service de la recherche sur le milieu et la détérioration, enfin, s'occupe de l'étude des causes de détérioration des objets et oeuvres d'art suivant les conditions du milieu. Ce travail fait appel à la physique et à la sociologie. Les dernières recherches ont permis de faire des découvertes intéressantes dans le domaine des vernis. Pendant longtemps, les peintres ont utilisé des vernis naturels à base de résine qui avaient l'inconvénient de jaunir en moins de cinquante ans, de sorte que, tous les cinquante ans, il fallait retirer le vernis d'une peinture et la revernir, ce qui risquait d'enlever la couche picturale elle-même. Aussi les restaurateurs ont-ils abandonné les vernis traditionnels pour des vernis synthétiques, mais ceux-ci n'ont pas la même qualité esthétique que les vernis naturels. Les chercheurs de l'Institut ont récemment pu montrer que l'addition au vernis naturel de produits qui absorbent les rayons ultra-violet et empêchent l'oxydation permettrait d'augmenter la durée du vernis naturel jusqu'à dix fois ce qu'elle est normalement. C'est enfin à la section Recherche sur le milieu et la détérioration qu'il incombe d'établir les normes d'environnement que doivent respecter les musées, galeries d'art et dépôts d'archives pour préserver leurs collections.

# M. Raymond Barre au Canada

La visite faite au Canada en février dernier par M. Raymond Barre, premier ministre français, marquera une date dans le resserrement des liens entre le Canada et la France.

**A** Ottawa, M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a insisté sur sa volonté de diversifier les échanges extérieurs du pays, en particulier grâce au développement de ses relations avec la France sur le plan technique, scientifique et économique (1). Les deux premiers ministres ont fait état de



M. Raymond Barre et M. Pierre Elliott Trudeau.

plusieurs projets à participation française : construction d'une usine de liquéfaction du gaz naturel dans le Grand-Nord, fourniture du réacteur du brise-glace à propulsion nucléaire dont le Canada entend se doter pour l'exploitation des richesses de l'Arctique, construction de navires méthaniers. Sur le plan social, les deux parties ont signé un accord qui institue la réciprocité des avantages sociaux entre ressortissants français et cana-

diens. Sur le plan culturel, le premier ministre canadien, qui avait mis en relief l'effort fait au Canada en faveur des minorités françaises hors Québec, a évoqué la possibilité d'ouvrir, en collaboration avec la France, des lycées français à Toronto, Edmonton et Vancouver. Dans le domaine des relations politiques, M. Barre a rappelé les grandes orientations de son gouvernement : non ingérence dans les affaires canadiennes, non indifférence à l'avenir du Québec. M. Trudeau a souhaité que, dans l'esprit de la politique fédérale de bilinguisme, l'absence d'indifférence du gouvernement français s'étende aux canadiens francophones qui vivent hors du Québec (2).

**A** Québec, M. Barre a eu avec M. René Lévesque, premier ministre, des conversations qui ont porté notamment sur les échanges économiques et techniques. Un effort sera fait dans le domaine des techniques audio-visuelles : la France pourrait fournir des émissions de télévision et le Québec faire bénéficier la France de son expérience, déjà longue, en matière de télédiffusion. La coopération économique devrait bénéficier des efforts des deux gouvernements en ce qui concerne les industries agro-alimentaires, les pêches maritimes, les équipements miniers et hydro-électriques, les énergies nouvelles. Les échanges entre petites et moyennes entreprises françaises et québécoises, qui ont déjà donné de bons résultats, seront amplifiés.

Au terme de sa visite officielle à Ottawa, M. Barre a déclaré notamment : « Il n'y a aucune raison qui puisse empêcher, non seulement le développement d'une coopération bilatérale, mais une action conjointe des industries des deux pays sur les marchés tiers. Nous espérons que la réunion de la commission mixte franco-canadienne qui se tiendra au mois de mai, à Paris, pourra traduire dans les faits un certain nombre d'orientations ».

1. Les échanges commerciaux entre la France et le Canada représentent environ 1 p. 100 (1 milliard de dollars canadiens, soit 3,5 milliards de francs français) des échanges des deux pays.

2. Cinq des dix provinces canadiennes ont marqué leur volonté d'assurer l'enseignement en français là où l'importance de la minorité francophone le justifie. Ces provinces groupent 80 % des 717 000 Canadiens de langue maternelle française vivant hors du Québec.